

LIGUE RHONE-ALPES DE KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Du samedi 03 octobre 2015

Réunie à l'Hôtel Logis Lyon Est - 01700 St-Maurice-de-Beynost

85 clubs présents et 82 clubs votants.

Invités : Madame Aurélie PIOLAT, Expert-Comptable auprès du cabinet d'expertise comptable IN EXTENSO et Monsieur Olivier AUBAILLY, représentant du C.R.O.S.

1. MOT DE BIENVENUE DU PRESIDENT

M. Francisco MARTINEZ, Président, souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants de cette deuxième Assemblée Générale ordinaire de la Ligue Rhône-Alpes de Karaté et Disciplines Associées.

Avant de poursuivre, il informe les clubs présents que l'Ordre du Jour de cette Assemblée Générale ordinaire n'a pas été envoyé dans le délai des 15 jours préalablement à sa tenue.

Il sollicite donc les membres présents sur leur éventuelle opposition à la tenue de l'Assemblée.

Le résultat est le suivant :

- | | |
|------------------------------|----|
| · Contre le maintien de l'AG | 0 |
| · Abstentions | 13 |
| · Pour le maintien de l'AG | 69 |

Les membres de l'assemblée approuvent la tenue de l'Assemblée.

Monsieur Abdel ACHACHE, Secrétaire Général, informe les membres présents de la mise en place du pointage à l'entrée de la salle pour la bonne vérification du respect des règles et notamment pour l'accès libre de la salle à tout membre de la Ligue Rhône-Alpes, néanmoins seuls les clubs ayant réglé leur cotisation pour la saison en cours seront autorisés à participer au vote.

2. APPROBATION DU P.V. de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du samedi 27 septembre 2014

Il est rappelé aux membres de l'Assemblée que le Procès-Verbal sera communiqué sur le site de la Ligue et tenu à leur disposition au siège de la Ligue Rhône-Alpes : Espace Benoît Frachon, 3 Avenue Maurice Thorez, 69120 Vaulx-en-Velin.

Lecture est faite du Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale, puis le Secrétaire Général propose à l'Assemblée de voter son approbation.

Le résultat est le suivant :

- | | |
|---------------|----|
| · Contre | 0 |
| · Abstentions | 9 |
| · Pour | 73 |

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 27 septembre 2014 est adopté.

3. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Mesdames et Messieurs les Président(e)s ou représentant(e)s de Clubs,

Nous voici à nouveau réunis pour notre Assemblée Générale Ordinaire. Pour ma part, cela reste un moment privilégié de dialogue et d'échange, et j'espère que c'est le cas pour le plus grand nombre d'entre vous, du moins j'en prends le pari maintenant et je m'efforcerai qu'il en soit ainsi.

En premier lieu, je tiens à vous remercier pour votre présence, aujourd'hui, je sais que certain viennent de loin et en cela vous témoignez de l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre Ligue. Je puis vous assurer que c'est vous tous, Présidents, responsables de clubs et professeurs, qui en êtes le moteur.

L'an dernier, lors de notre première Assemblée Générale Ordinaire, la Ligue Rhône-Alpes comptait 422 clubs, aujourd'hui nous atteignons le chiffre de 456. Quant aux licenciés, nous en comptons plus de 23 000 au 31 août 2015.

Mais nous ne nous endormons pas sur nos lauriers et nous n'avons de cesse de rechercher de nouvelles ressources, humaines ou financières.

Nos efforts ont été couronnés de succès, puisque de nombreux adhérents nous ont rejoints, certains étant même devenus des clubs actifs, passionnés par la découverte de nouvelles organisations. Allant même au-delà des orientations de l'Assemblée Générale, le Comité Directeur a décidé, au cours de la saison 2014/2015, de recontacter d'anciens clubs adhérents qui n'avaient pas renouvelé leur adhésion depuis plusieurs années.

Instruit par l'expérience, j'ai proposé au Comité Directeur de veiller, de temps à autre, à reprendre cette campagne en direction des clubs, pour les inciter à nous rejoindre.

La famille des Arts Martiaux au sein de la Ligue s'agrandit et nous avons été amenés à développer de nouvelles compétitions de WUSHU et de FULL-CONTACT, à encourager les stages, afin d'améliorer la diversité de nos activités, en direction de ce nouveau public.

Après l'exposé et le vote des différents rapports, Monsieur Christian Bouillard, Directeur Technique Régional, viendra vous présenter de manière plus concrète toutes les actions menées dans notre Ligue tout au long de la saison dernière.

Vous n'êtes pas sans savoir également tout l'apport que la Commune de Vaulx-en-Velin investi dans notre fonctionnement, que ce soit grâce à la mise à disposition du local où est situé notre siège social ou avec la possibilité d'organiser des compétitions Départementales, Régionales et Nationales dans les équipements municipaux. J'adresse également tous mes remerciements à la MJC de Vaulx-en-Velin qui accueille l'Ecole Régionale de Formation et qui appuie nos différentes demandes de salles auprès de la Municipalité de Vaulx-en-Velin.

Merci également à toutes les municipalités qui nous reçoivent, par l'intermédiaire des clubs locaux et sans qui notre mission deviendrait impossible.

Je souhaiterais me faire l'interprète de vous tous pour leur dire simplement un grand merci.

Je reviendrai brièvement sur les Championnats de France Senior des 2 et 3 mai derniers, ils ont été un moment important dans la saison, je ne vous cache pas la fierté et l'honneur que j'ai eu à représenter notre Ligue, votre Ligue, lors de cette compétition de très haut niveau.

Je souhaite exprimer ici toute ma reconnaissance pour le travail effectué dans l'organisation de cette manifestation, cela a été un réel travail d'équipe, c'est grâce à l'implication de chacun : partenaires, sponsors, bénévoles, institutions, que cette compétition a pu être une belle réussite.

J'en profite pour remercier la Ville de Lyon, pour son soutien financier et technique lors de cette compétition, mais aussi la Mairie du 3e pour la mise à disposition quotidiennement de la Maison du Judo.

Je tiens également à remercier très sincèrement le Comité Directeur et le Bureau pour tout le travail effectué souvent dans l'ombre, et sans qui aucun développement ne serait possible.

Mesdames, Messieurs les Président(e)s et les représentant(e)s des clubs, je vous remercie pour votre attention.

Francisco MARTINEZ

Président de la Ligue Rhône-Alpes de Karaté et Disciplines Associées

Le Secrétaire Général soumet le Rapport Moral du Président au vote de l'assemblée.

Le résultat est le suivant :

· Contre	0
· Abstentions	5
· Pour	77

Le Rapport Moral du Président est adopté par l'Assemblée.

4. RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les élus, chers membres du Comité Directeur, chers amis, Mesdames et Messieurs les professeurs et arbitres,

Nous entrons dans notre deuxième année de fonctionnement et pourtant que de travail accompli depuis le 18 janvier 2014! Que de dossiers rendus, que ce soit à la Région Rhône Alpes, la DRJSCS ou auprès des différentes municipalités qui accueillent nos manifestations.

Vous comprendrez donc pourquoi je commencerai ce rapport en remerciant très sincèrement l'ensemble du Comité Directeur pour le travail accompli tout au long de cette année et pour son engagement au service des pratiquants et des clubs. Permettez-moi de prendre le temps de les citer, car il se peut que vous ne connaissiez pas encore l'ensemble des personnes qui œuvrent pour que notre Ligue puisse fonctionner de manière efficace.

- *Francisco MARTINEZ Président – Membre du Comité Directeur Fédéral*
- *Laurent LE PAILLEUR Vice-Président – Président du Comité Départemental de l'Isère*
- *Maurice LEONELLI Vice-Président – Président du Comité Départemental de l'Ain*
- *Abdel ACHACHE Secrétaire Général*
- *Samia KAOUDJI Secrétaire Adjointe*
- *Mohamed BENZAOUI Trésorier Général*
- *Sandrine BARBARIN Trésorière Adjointe*

- *Gamra DUMONT - Membre du Comité Directeur Fédéral - Présidente du Comité Départemental de Haute-Savoie*
- *Mauricette ROIG*
- *Alain CONDOR - Président du Comité Départemental Drôme-Ardèche*
- *Jaime DA SILVA*
- *Abdelmalek DAOUDI*
- *Bachir DREISSIA - Président du Comité Départemental de la Loire*
- *Nicolas LEBOULEUX*
- *Thierry LOMBARI*
- *Patrick MENARD - Président du Comité Départemental du Rhône/Métropole de Lyon*
- *Fabrice TIPHINEAUD*

Bien entendu, je n'oublie pas l'ensemble des Responsables et les membres des commissions, le corps arbitral, ainsi que le chef d'orchestre de cette Equipe Technique Régionale, Monsieur Christian BOUILLARD, Directeur Technique de Ligue.

Un grand merci également à notre secrétaire de Ligue, Chargée de Développement, Madame Sylvie THEVENET.

Cette saison a été riche en événements sportifs et de nombreux athlètes de notre Ligue ont brillé par leurs résultats, mais aussi par leur comportement.

Ainsi, vous avez pu assister à des évènements majeurs de nos disciplines:

- *La Journée de la Femme à Vaulx-en-Velin (69) Axée sur les découvertes Multi-Styles*
- *L'Open de Lyon Kyokushinkai*
- *Les Championnats de France de Karaté Jitsu à Vaulx-en-Velin*
- *Les Championnats Inter-Régions Kata à Rumilly (74)*
- *La Coupe de France Taï Jitsu à Pierrelatte (26)*
- *Les Championnats Inter-Régions Kumité à Vénissieux (69)*

J'en profite pour remercier le club Sen No Sen de Vénissieux et sa Présidente, Madame Ghislaine BARBIN, pour leur aide précieuse, tant du point sur le plan matériel que du point de vue organisationnel.

Et enfin, en point d'orgue de cette saison 2014/2015, l'évènement majeur de la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées :

L'organisation des Championnats de France Kumité Senior au Palais des Sports de Gerland les 2 et 3 mai derniers. Ces championnats ont été une vraie réussite, comme en témoigne le nombre important de retours positifs que nous avons reçus.

Je suis certain qu'au travers de l'organisation et de l'accueil qui ont été mis en place par les nombreux bénévoles, notre Ligue a démontré son savoir-faire et sa capacité à relever les défis, ainsi que son sens de l'accueil.

Nous pouvons souligner que, par-dessus tout, nous avons su préserver l'équilibre financier de cette manifestation, grâce à l'implication de la commission de travail mise en place pour cet évènement, menée par Bachir DREISSIA, et surtout grâce à un vrai sponsoring avec différentes entreprises de notre Région.

Mais cette réussite est aussi la vôtre car, avec votre participation aux démonstrations et la forte présence de vos licenciés, nous avons pu prouver qu'il y avait un vrai public pour le Karaté dans notre Ligue.

Nous aurons d'autres occasions de pouvoir organiser des manifestations de grande ampleur, et nous ne manquerons pas de vous y associer.

Cela représente une véritable chance pour nos licenciés de pouvoir assister à des compétitions de ce niveau et de cette qualité, sans avoir besoin de se déplacer.

Comme nous nous y étions engagés, nous avons conservé les deux secteurs (Dauphiné-Savoie et Lyonnais) pour l'organisation des compétitions enfants (P.P.B.) et l'Ecole Régionale de Formation.

Par ailleurs, nous avons veillé à une répartition équitable de nos manifestations sur l'ensemble de notre territoire.

Compte-tenu du nombre important de manifestations sportives organisées par la Ligue, on peut noter une nette amélioration de l'ambiance qui règne sur les aires de compétition. Je tiens à vous en féliciter, car cette amélioration est le fruit de l'engagement de toutes et de tous.

Je profite par ailleurs de cette Assemblée pour lancer un appel, car une difficulté demeure pour l'organisation des manifestations sportives, il s'agit de la disponibilité des salles permettant d'accueillir du public.

J'en appelle donc à vous, Présidentes et Présidents, si vous êtes en capacité d'accueillir dans vos structures ou sur votre commune des compétitions de Ligue, faites-le nous savoir et nous serons ravis de décentraliser nos évènements.

Comme vous le savez, la formation de nos futurs enseignants est un axe fort de la politique que nous avons mise en place et, à la demande du Directeur Technique National, nous avons procédé cet été au remaniement de l'Ecole Régionale de Formation avec la nomination d'un nouveau responsable.

Nous avons par ailleurs nettement amélioré la communication et vous avez pu apprécier notre nouveau site Internet, qui est maintenant tout à fait opérationnel, c'est un véritable outil de communication entre la Ligue et les Clubs, mais aussi entre vous et la Ligue.

Notre Webmaster, monsieur Antoine MILAZZO, a su relever le challenge pour la mise en place du site régional, nous le remercions chaleureusement.

Je vous invite aussi à nous suivre sur les réseaux sociaux, en vous abonnant à la Newsletter de notre page Facebook : www.facebook.com/karaterhonealpes,

A cette occasion, j'en profite pour adresser tous mes remerciements à Rémi BARBARIN, qui est en charge de faire vivre ce site tout au long de la saison.

Nous avons, Monsieur le Président, un vrai défi à relever, et je crois que, tous ensemble, nous sommes en train de le relever. Je pense que vous pouvez être fier de votre équipe, elle remplit sa mission avec brio.

J'adresse également mes remerciements à l'ensemble des institutionnels qui nous aident dans l'accomplissement de notre mission :

- *La Région Rhône-Alpes*
- *La Municipalité de Vaulx-en-Velin*
- *La Ville de Lyon*
- *La Mairie du 3^e Arrondissement*
- *Toutes les municipalités qui soutiennent notre action.*

J'espère, Mesdames et Messieurs, que les bilans que nous vous présentons aujourd'hui vous donnerons satisfaction. Sachez que nous sommes toutes et tous au service de notre Ligue, et que notre seule récompense est la satisfaction du devoir accompli.

Votre implication est essentielle pour le bon fonctionnement de notre Ligue, de nos Comités Départementaux, de nos clubs. C'est grâce à vous que nous pouvons compter aujourd'hui un peu plus de 23 000 licenciés.

Cette Ligue offre une riche palette de disciplines, dans lesquelles chacun doit s'épanouir.

En effet, nous sommes ravis que la famille des Arts Martiaux s'agrandisse et se développe, comme c'est le cas pour les Arts Martiaux Vietnamiens, le Krav Maga, le Yoseikan Budo, le Full Contact et le Wushu.

Nous leur souhaitons la bienvenue et sommes heureux d'œuvrer ensemble pour le développement de toutes les disciplines.

Je terminerai ce rapport moral par la citation d'un grand homme de notre monde moderne en la personne de Nelson MANDELA :

« Le sport a le pouvoir de changer le Monde, le pouvoir d'inspirer, le pouvoir d'unir les peuples, comme les responsables politiques ne sauraient le faire.

Le sport peut créer l'espoir, c'est un instrument de paix. »

Abdel ACHACHE

Secrétaire Général de la Ligue Rhône-Alpes de Karaté et Disciplines Associées.

Après la lecture de son Rapport Moral, Monsieur Abdel ACHACHE remercie Monsieur Olivier AUBAILLY, représentant du CROS pour sa présence notre assemblée, et excuse la Région, le CNDS et le CRDS.

Il revient sur les Championnats de France Combat Senior qui ont été une véritable réussite, et fait part à l'assemblée d'un nombre très important de retours positifs.

En l'absence de question, le Secrétaire Général invite l'Assemblée à passer au vote.

Le Rapport Moral du Secrétaire Général est adopté par l'Assemblée à l'unanimité.

M. Olivier AUBAILLY, représentant du CROS, prend la parole afin d'informer l'assemblée que le Ministère a écrit un courrier pour que la fusion aille plus vite, au plus tard en 2017. Il rappelle qu'il est difficile d'aller contre le cours du temps et qu'il est indispensable d'entrer dans les critères de l'Etat.

5. RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER GENERAL

La présentation du rapport financier est assurée par Madame Aurélie PIOLAT, expert-comptable mandatée par la Ligue Rhône-Alpes de karaté et Disciplines Associées.

Madame PIOLAT rappelle les points clés de cet exercice qui court du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2015, dont l'organisation des Championnats de France Senior, et commente le Compte de Résultat.

Le Trésorier Général, Mohamed BENZAOUÏ, remercie les membres du Comité Directeur qui ont démarché les entreprises pour le financement du Championnat de France et attire par ailleurs l'attention sur l'absence de paiement de la cotisation de Ligue pour 82 clubs sur les 393 dénombrés (le montant total des cotisations pour l'année 2014/2015 s'élève à 50 990 Euros).

Des questions parviennent de l'Assemblée en rapport avec la présentation des comptes :

* *Question* : Les athlètes peuvent-ils participer à une compétition de Ligue même si le club dans lequel ils sont licenciés n'a pas réglé sa cotisation ?

Réponse du Président : La Ligue acceptera tout compétiteur licencié, par contre le président d'un club qui ne paye pas sa cotisation de Ligue ne disposera pas de droit de vote à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Réponse d'un membre du Comité Directeur : Si la Ligue n'interdit pas l'accès aux compétitions officielles aux athlètes licenciés, il est en revanche possible pour une compétition de type Coupe d'interdire l'accès aux licenciés dont le club n'est pas à jour de sa cotisation de Ligue.

Il est rappelé qu'il existe un règlement et qu'il est nécessaire que chaque association affiliée le respecte, pour un bon équilibre financier de la Ligue et une juste équité entre les clubs membres.

* *Question* : Auparavant, la cotisation de Ligue s'élevait à 150 euros pour la Ligue du Lyonnais et 170 euros pour la Ligue Dauphiné-Savoie. Pourquoi passer à une cotisation de 170 euros pour la Ligue Rhône-Alpes ? Et qu'apporte la Ligue aux clubs qui n'inscrivent pas de jeunes en compétition ?

Réponse du Trésorier Général : Je vous rappelle qu'en fixant le montant de la cotisation à 170 euros, la Ligue Rhône-Alpes a parallèlement décidé la gratuité d'accès à toutes les compétitions de Ligue (ce qui était pratiqué déjà en Dauphiné-Savoie), cela engendre certes une participation plus importante de la part des clubs, mais moins de frais pour les familles des athlètes.

Un aparté est fait par M. Francisco MARTINEZ sur la cotisation fédérale obligatoire qui sera mise en place prochainement et qui aura vocation à remplacer les cotisations de Ligue et Départementale.

Le Comité Directeur Fédéral propose de mettre en place une cotisation unique de 250 euros (165 euros pour les Ligues et 85 euros pour les départements). A défaut de paiement de cette cotisation fédérale, le club ne pourra plus licencier aucun adhérent.

M. Abdel ACHACHE rappelle que l'équilibre financier de notre Ligue reste fragile, d'autant qu'il est aujourd'hui certain que les subventions vont diminuer, nous pouvons donc nous féliciter de dégager un excédent de 28.000 euros pour ce premier exercice complet.

L'attention est également portée sur le défraiement des arbitres, compte tenu des distances plus importantes qu'ils sont contraints de parcourir.

Le Secrétaire Général rappelle que la Ligue organise également des stages gratuits, consciente que dans nos clubs, l'activité de loisir représente une part importante de licenciés qu'on ne doit pas oublier.

* *Question* : Qu'apporte la Ligue pour le Wushu ?

Réponse du Président : La Ligue organise 3 évènements pour le Wushu ainsi que 4 stages, dont 2 avec des experts.

* *Question* : Un Club de Kung Fu Wushu s'étonne d'avoir réglé un montant de cotisation à 170 Euros alors que la cotisation a été fixée au niveau fédéral à 120 euros.

Réponse du Président : Effectivement le montant de la cotisation pour les Disciplines Associées a été fixé à 120 €, le remboursement de la différence sera effectué.

* *Question* : Il est demandé que la Ligue fasse preuve de transparence, notamment concernant la rémunération et/ou le défraiement des personnes de l'équipe technique et des membres du Comité Directeur.

Réponse du Secrétaire Général : les comptes sont transparents et tous les documents financiers de la Ligue sont consultables au siège de celle-ci, sur rendez-vous avec le Trésorier Général, Monsieur Mohamed BENZAOUÏ.

Réponse du Président : Les membres du Comité Directeur sont défrayés à hauteur de 0,30 centimes/kilomètre, les référents techniques bénéficient de 100 euros de participation forfaitaire pour leur prestation, ce qui ne couvre pas forcément tous les frais engendrés, compte tenu des distances souvent importantes, nous essaierons de remédier à cela pour la saison prochaine.

Le Directeur Technique de Ligue bénéficie de 8.000 euros par le biais de l'auto-entrepreneuriat, la Ligue ne pouvant supporter la charge financière de l'assiette forfaitaire.

L'attention sera de nouveau portée sur l'étendue géographique de notre Ligue et les frais engendrés par les déplacements, notamment en ce qui concerne les arbitres.

- * *La présentation du règlement financier de la Ligue prévu et mentionné dans le procès-verbal 2014 est sollicitée.*

Réponse du Trésorier Général : Le règlement financier a été élaboré et validé en Comité Directeur de Ligue (présentation est faite du document par vidéoprojecteur).

6. APPROBATION DES COMPTES DE RESULTAT 2014/2015

Le Secrétaire Général soumet les comptes de résultat 2014/2015 au vote de l'Assemblée.

Le résultat est le suivant :

· Contre	13
· Abstentions	0
· Pour	69

L'Assemblée approuve les comptes de résultat 2014/2015.

Le Trésorier Général propose que le résultat excédentaire de 28.553 euros soit affecté au Report à Nouveau.

Le Report à Nouveau est adopté à l'unanimité par l'Assemblée.

7. APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2015/2016

Monsieur Mohammed BENZAOUÏ rappelle que toutes les Ligues subissent une diminution des subventions octroyées par le CNDS.

- * *Question : Pourquoi les prestations des intervenants extérieurs passent-elles de 8.000 à 2.000 euros ?*

Réponse donnée : La différence résulte du mode de fonctionnement différent du responsable de l'Ecole Régionale de Formation, Monsieur Eric NUGUES.

- * *Question : Compte tenu du désengagement financier de la Fédération sur le déplacement des compétiteurs, la Ligue va-t-elle faire un effort ?*

Réponse donnée : La Ligue est déjà engagée auprès des compétiteurs Rhônalpins par le biais des Championnats de France des Ligues et Championnats de France des Régions.

Par ailleurs, le karaté est une des rares disciplines à encore aider financièrement ses athlètes.

Le Secrétaire Général soumet le Budget Prévisionnel 2015/2016 à l'approbation de l'Assemblée.

Le Budget Prévisionnel 2015/2016 est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

8. RAPPORT D'ACTIVITE DU DIRECTEUR TECHNIQUE 2014/2015

Monsieur Christian BOUILLARD, Directeur Technique de la Ligue Rhône-Alpes, présente le bilan de la Direction Technique de la saison 2014-2015.

Il précise que le site internet de la Ligue comporte une rubrique dévolue à la Direction Technique, dans laquelle les membres de l'Assemblée pourront retrouver le rapport présenté.

9. QUESTIONS ECRITES

Aucune question écrite n'a été remise.

10. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Le Président, Francisco MARTINEZ, rappelle que Monsieur Francis DIDIER, Président de la FFKDA, animera les Assises Régionales du Karaté le 13 février 2016 en Rhône-Alpes.

Il précise que le séminaire des Hautes Gradés aura lieu le 17 octobre 2015 et portera sur « les valeurs qui nous motivent à enseigner ».

S'agissant des compétitions, la Ligue Rhône-Alpes accueillera les Inter-Régions Kumite (à Rumilly 74) et Kata (à Vaulx-en-Velin 69) ainsi que la Coupe de France Zone Sud à Vaulx-en-Velin les 12 et 13 juin 2016.

* *Question* : *Qu'en est-il de l'introduction du Karaté aux JO ?*

Réponse du Président : Le CIO a validé l'entrée possible de 5 disciplines pour les Jeux Olympiques qui se dérouleront à Tokyo en 2020, dont le Karaté. Le Comité Directeur du CIO, composé de 101 membres, doit faire une proposition au COJO avant les JO de Rio, afin de faire valider les épreuves qui pourraient faire leur entrée aux JO de TOKYO. Le Président estime que le Karaté a de grandes chances d'être accepté.

* *Question* : *Qui est le responsable Wushu en Rhône-Alpes ?*

Réponse donnée : Monsieur Roger ITIER est Responsable Régional de la Commission Wushu, il est secondé par d'autres membres qui constituent cette commission.

* *Question* : *Madame HIDRI de L'AS Caluire s'interroge sur les avantages en nature du Président.*

Réponse donnée : Monsieur Abdel ACHACHE répond que le président ne perçoit aucun défraiement. Il en sera de même pour 2015, comme il s'y était engagé en mars 2014.

* *Question* : *Madame HIDRI de L'AS Caluire s'interroge à nouveau sur le coût de l'abonnement du téléphone du Président. L'assistance manifeste sa réprobation face à de telles questions.*

Réponse donnée : Monsieur Bachir DREISSIA répond que de telles insinuations sont inacceptables et qu'il souhaite que Madame HIDRI fasse preuve de correction et de responsabilité. Monsieur Abdel ACHACHE précise à Madame HIDRI, que l'abonnement téléphonique du siège de la Ligue Rhône-Alpes est deux fois moins élevé que celui de l'Ex-Ligue du Lyonnais.

La parole est donnée à Madame Emmeline MOTTET qui présente à l'Assemblée son ouvrage : « Le petit ABC du Karaté ».

11. MOTS DES OFFICIELS

Monsieur Francisco MARTINEZ remercie chaleureusement Messieurs Antoine MILAZZO et Rémi BARBARIN en charge respectivement du site internet et de la page Facebook de la Ligue Rhône-Alpes, qui œuvrent dans l'ombre, et dont le rôle est primordial pour la communication.

Ce sont des personnes dévouées, altruistes, qui sont au service de la Ligue, je n'oserai dire 24h/24h mais presque, et je souhaiterais que tout le monde en ait conscience.

Monsieur Abdel ACHACHE clôture la séance et invite les membres de l'Assemblée à partager le Pot de l'Amitié.

La séance est levée à 17h50.